

Stage et déontologie

Titulaires

Christine GODFROID (Coordonnateur) et Geneviève MARTIN

Mnémonique du cours

STAG-P5110

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Flagey

Contenu du cours

STAGE

Le stage doit permettre à l'étudiant de découvrir les différentes facettes de la mission d'un architecte.

DEONTOLOGIE

Le cours contient 2 volets:

- ° La 1ère partie ayant pour objet d'introduire le contexte général de la profession en abordant les notions d'éthique et de déontologie;
- ° La 2ème partie abordant les aspects administratifs liés à la profession, tels que la législation sociale et fiscale, les obligations en terme d'assurance et de garantie décennale, l'organisation des stages...

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

STAGE - 8ECTS

Le stage de Master doit permettre à l'étudiant **d'appréhender concrètement la vie professionnelle de l'architecte** au sein d'un bureau d'études, qu'il s'agisse d'un atelier d'architecture ou tout autre structure où les compétences d'un architecte sont requises (administration, associations,...).

DEONTOLOGIE - 2ECTS

L'objectif de ce cours est de proposer aux étudiants de s'interroger sur le rôle de l'architecte au sein de notre société d'aujourd'hui, et de leur donner des informations pratiques pour aborder la vie professionnelle.

Précisant qu'il est impossible de transmettre la connaissance exhaustive des multiples facettes de cette profession, le cours s'attachera à situer les importantes responsabilités tant juridiques que morales de l'architecte dans sa pratique en les inscrivant dans le contexte professionnel.

Le cours aborde donc les nombreuses charges et préoccupations que l'architecte rencontre dans l'exercice de son métier, en soulignant qu'il s'inscrit dans une société évolutive nécessitant une adaptation permanente des sujets traités.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Néant.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

STAGE

Stage à effectuer en bureau d'études en dehors des périodes pédagogiques.

DEONTOLOGIE

3 aspects importants:

- ° Le cours s'appuie sur de nombreux textes légaux qui cadrent notre profession.
- ° De nombreux intervenants tels que architectes, maîtres d'ouvrage, ingénieurs, avocats, entrepreneurs, promoteurs, assureurs... sont invités afin de partager leur expérience spécifique dans le but de nourrir le cours de la réalité professionnelle de l'architecte!
- ° Il est proposé aux étudiants de se frotter au monde professionnel (ex.: commission de concertation) et d'apprendre à rédiger un rapport d'activité.

Contribution au profil d'enseignement

Aborder les différents aspects de la pratique professionnelle.

Références, bibliographie et lectures recommandées

www.ordresdesarchitectes.be

Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Contact(s)

STAGE: SERVICE DE STAGE DE LA FACULTE ARCHITECTURE
<stage.archi@ulb.be>

DEONTOLOGIE: christine.godfroid@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit et Rapport de stage

Examen écrit

Question ouverte à réponse courte et Question ouverte à développement long

Examen à livre ouvert

Méthode(s) d'évaluation (complément)

STAGE

Préalablement à la réalisation du stage, il s'agit de respecter la procédure administrative mise-en-place: voir le document "Comment introduire une demande stage durant l'AA 23-24". En cas de non-respect de cette procédure, le stage ne pourra pas être réalisé.

Remise d'un rapport de stage ainsi que des attestations de stage, à la date mentionnée dans le calendrier facultaire.

DEONTOLOGIE

Le cours est évalué par un examen écrit. Celui-ci se déroule à livre ouvert.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

STAGE: 80%

DEONTOLOGIE: 20%

*La cote globale de l'UE sera la **moyenne arithmétique pondérée des cotes partielles, avec note absorbante à 07/20**. Ceci signifie qu'une note d'AA inférieure à 07/20 neutralise le calcul de la moyenne arithmétique pondérée, et entraîne que la note de l'AA la plus basse devient la note de l'UE.*

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | **Master en architecture** | finalité Spécialisée/bloc 2

